



Rachat/vente de part d'un bateau

Par **tchachu**, le **22/06/2011** à **18:54**

Bonjour,

Je détiens 50% des parts d'un voilier.

L'autre copropriétaire (mon ex partenaire) veut vendre ses parts (50%).

Elle les vend à un prix bien inférieur de l'argus du bateau à son amant. (Un courtier en bateau a estimé le prix bateau : 20 000€ supérieur à l'argus).

Je me propose de lui acheter ses parts au même prix mais elle ne veut pas me les vendre.

Je propose de vendre mes parts au prix de l'argus mais il (l'amant) ne veut pas les acheter à ce prix.

Elle a pris les papiers du bateau, donc je ne peux vendre ma part à un tiers.

Que puis je faire ?

A t elle le droit de vendre ses parts à une autre personne si je suis d'accord pour l'acheter au prix qu'elle demande ?